



BAREME MAXIMUM T.T.C. DES HONORAIRES

AU 01/04/2022 (T.V.A. 20%)

ARTHURIMMO.COM-GROUPE PIERRE IMMO

HONORAIRES DE CESSION DE BIENS A USAGE D'HABITATION OU COMMERCIAL ET VENTE DE TERRAIN

A LA CHARGE DU VENDEUR (Sauf en cas de mandat de recherche)

De 0€ à 120.000€	9000€ T.T.C.
De 120.001€ à 150.000€	7.5% T.T.C.
De 150.001€ à 200.000€	6.5% T.T.C.
De 200.001€ à 250.000€	6% T.T.C.
Plus de 250.001€	5% T.T.C.

- Avis de valeur sommaire oral : GRATUIT

- Avis de valeur sommaire écrit pour succession, ISF, divorce, conseil etc... 95€ TTC**(remboursé en cas de vente du bien estimé par notre agence, lors de la signature de l'acte authentique)

- Expertise en valeur vénale : Nous consulter

HONORAIRES DE CESSION DE GARAGE OU PARKING

Forfait de 3000€ TTC (A la charge du vendeur)

HONORAIRES DE LOCATION (T.T.C.)

<u>Biens à usage d'habitation, et professionnel</u>	<u>Visite, constitution de dossier et rédaction de bail</u>	<u>Etat des lieux</u>
A la charge du preneur (locataire) et du bailleur	<u>Habitation</u> 12€/m ² pour la zone très tendue 10€/m ² pour la zone tendue 8€/m ² pour les autres zones	<u>3€/m²</u>
A la charge du preneur (locataire)	<u>Professionnel</u> 18% du loyer annuel H.T/H.C.	

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE (T.T.C.)

<u>Biens à usage d'habitation ou professionnel</u>	
Gestion simple	7,30% des sommes encaissées
Garantie de loyers impayés	3,30% des sommes encaissées